

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



DOSSIER
RENTÉE DES CLASSES

N°001
NOVEMBRE 2011





Fig. 2

Exemple de stratigraphie permettant de mettre au jour la succession des différentes couches de papiers peints mais ne permettant pas d'en distinguer, de part sa petite taille, la composition picturale de chacun d'eux (photo de l'auteur).



Fig. 3

Stratigraphie réalisée au niveau du mur des bureaux du rez-de-chaussée mettant en évidence une succession de cinq couches de papier peint (© KIK-IRPA).

interprétation de l'évolution coloristique d'un lieu. Pour le cas de la maison Hobé, nos sondages ont heureusement été complétés par une étude supplémentaire³ réalisée au moment de l'établissement du cahier des charges de l'architecte, puis par les découvertes effectuées lors des travaux.

Ainsi au terme des différentes investigations, nous avons réussi à retracer l'évolution coloristique de la plupart des pièces examinées, et à mettre en évidence l'intervention originale. Il s'avère que les murs de toutes les pièces examinées étaient dès l'origine recouverts de papiers peints. Ceux-ci ont par la suite été masqués par d'autres papiers peints, témoins de l'évolution du goût, mais aussi témoins des changements d'affectation et des divers occupants du bâtiment. Notons que certains papiers peints originaux ont simplement été recouverts d'une ou deux couches de peinture, ce qui permettait d'en deviner encore les décors en reliefs.

Nous donnerons ici un aperçu des différentes finitions originales mises au jour, afin d'illustrer le large éventail de papiers peints utilisés à la fin du XIX^e siècle dans un intérieur bruxellois.

Passée la porte d'entrée, une porte vitrée à double battant donne sur un long couloir desservant sur la droite les actuels bureaux de la maison des Quakers et s'ouvrant sur l'imposante cage d'escalier inondée de lumière. Dans les actuels bureaux, sous le papier peint en place au début de notre étude (type papier rota peint en blanc), nous avons pu mettre en évidence quatre autres couches de papier (Fig. 3) dont la plus ancienne était un papier peint composé de motifs floraux typiquement Art nouveau sur un fond jaune⁴ (Fig. 4).

LA CAGE D'ESCALIER

Dans la cage d'escalier, une cimaise en bois verni placée à hauteur d'appui sépare le mur en deux. Sous les couches de peinture blanche, se devinait le relief d'un épais papier peint de type Lincrusta®. Le papier peint du

soubassement est différent de celui présent dans la partie supérieure des murs. Il se compose d'un motif végétal répétitif qui s'articule en bandes verticales cernées de part et d'autres par un large trait aplati. Le motif végétal se détache sur un fond de lignes ondulées ver-

Chaque caisson était recouvert, au moment de notre étude, du même papier peint que sur le haut des murs. Directement sous ce papier peint, nous avons pu découvrir le papier peint original, composé de fleurs vertes stylisées évoquant des fleurs de tournesol.

tales et parallèles (Fig. 5). Le papier peint en relief du registre supérieur est quant à lui composé de motifs géométriques stylisés, appartenant au langage Art nouveau et partiellement inspirés du vocabulaire floral. Des essais de dégagement ont permis de déterminer la finition originale de ces deux papiers peints, une finition s'apparentant à un glacis faux-bois pour le papier de soubassement (Fig. 6) et une tonalité beige pour le papier peint de la partie supérieure (Fig. 7 & 8).

Le premier palier de la cage d'escalier donne accès aux principales pièces d'apparat de la maison. À gauche la salle à manger, au centre le salon, à droite la pièce avec le grand oriel. Ces trois pièces communiquent entre elles par de belles et grandes portes à plusieurs battants dont les impostes sont ornées de vitraux colorés.

LA SALLE À MANGER

La salle à manger est vaste et lumineuse et se caractérise par la prédominance d'acajou (lambris, encadrement de baie, dessus de cheminée). Sous le papier peint recouvert de peinture blanche qui occupait la partie haute des murs, nous avons trouvé trois autres papiers peints plus anciens dont le papier original composé de feuilles vertes sur fond vert, imprimé à la planche. Le plafond est cloisonné en plusieurs caissons par un jeu de petits bois. Chaque caisson était recouvert, au moment de notre étude, du même papier peint que sur le haut des murs. Directement sous ce papier

L'INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

L'IRPA, Institut royal du Patrimoine artistique, établissement scientifique fédéral, étudie, sauvegarde et valorise le patrimoine artistique belge. Actif depuis 1948, il associe historiens de l'art, chimistes, physiciens, restaurateurs et photographes. Il regroupe trois départements qui travaillent de pair pour une approche variée et complète des œuvres d'art. Au sein du département de la conservation a été créé le Service d'Étude des Décors des Monuments historiques (SEDMH). Cette cellule est chargée de procéder à l'étude du second œuvre en architecture civile dans le cadre de projets de restauration de bâtiments classés. Ces études portent soit sur l'ensemble du bâtiment soit sur des zones plus restreintes. Elles ont pour but, entre autre, de décrire les finitions anciennes. Elles en déterminent ainsi les couleurs, l'aspect, les matériaux employés (pigments, charges, liant) et la mise en œuvre. Toutes ces informations constituent l'étude préalable à la restauration du bâtiment dont les choix de traitement seront motivés, influencés, en partie par le résultat de nos examens. De manière générale, les demandes d'études ont lieu le plus souvent dans le cadre de demandes d'autorisation de transformations ou de restaurations introduites par les propriétaires (privés ou publics) auprès des Monuments et des Sites de la Région concernée. À Bruxelles, nous sommes particulièrement sollicités pour les bâtiments de la période Art nouveau, comme dans ce cas.

motifs de roses du papier peint présent sur le mur sont d'aspect doré et se détachent sur un fond de couleur ocre jaune⁷. Le papier peint recouvrant le soubassement est probablement un papier peint japonais, le motif évoquant sans conteste un motif appelé maru bishamon fréquent dans les étoffes japonaises. Il présentait à l'origine une teinte beige rosé. Les papiers peints de la frise et du plafond présentaient à l'origine un ton similaire.

LE GRAND SALON

Le grand salon jouxtant le salon central est une pièce particulièrement lumineuse grâce à un imposant bow-window formant une avancée sur l'angle de la façade. Le bas des murs est garni de lambris en bois verni dans lesquels vient s'encastrent, dès l'origine, sur le mur sud, un banc rehaussé d'un miroir. Le haut des murs et le plafond étaient recouverts d'un papier peint, peint en

La plupart des papiers peints originaux ont pu être scannés pour ensuite être redessinés à l'ordinateur.

blanc, sous lequel nous avons pu mettre au jour trois papiers peints plus anciens. Le papier peint original au niveau des murs est de tonalité rouge avec un motif d'écailles d'un rouge plus soutenu; ce papier présente un aspect légèrement feutré. Une frise venait rehausser la partie supérieure des murs. La richesse du motif de feuilles d'acanthé en arabesque de la frise contraste avec la simplicité du motif du papier peint du mur. Le plafond quant à lui est recouvert à l'origine d'un papier peint composé de motifs floraux ocrés qui se détachent sur un fond ocre rouge.

À l'extrême droite du palier du premier étage, se trouve une quatrième petite pièce agrémentée également d'un oriel mais de taille plus modeste. Là encore, nous avons pu mettre au jour sous plusieurs couches de papier le papier peint original, de tonalité verte.

La qualité, la richesse et la diversité des différents papiers peints originaux mis au jour ne pouvaient qu'inciter à restituer l'ambiance d'origine de ce bâtiment

jusqu'alors dénaturée. Un appel d'offres fut lancé; les firmes ou artisans intéressés devaient fournir des échantillons servant de référence à la qualité de leur production. Sur les trois firmes présélectionnées, l'atelier d'Offard, basé à Tours (France) répondait aux qualités requises. Grâce à l'apport des technologies nouvelles et une curiosité accrue pour les techniques anciennes, l'atelier d'Offard participe depuis plusieurs années déjà à la réhabilitation d'une technique en voie de disparition depuis le début du XX^e siècle : l'impression à la planche. L'entreprise fonctionne en parfaite autonomie en réalisant ses papiers peints depuis le projet initial jusqu'à l'application sur le mur. La reconstitution de documents anciens est une part très importante de son activité et l'origine de son savoir-faire.

François-Xavier Richard et son équipe de l'atelier d'Offard se sont donc attelés à la reconstitution des papiers peints de la maison Hobé. Ils se sont basés sur les échantillons restants pour faire un relevé des dessins le plus précis possible. Le choix du mode de capture d'image et de la méthode de relevé dépend du type d'impression et de la qualité

du papier peint à reproduire; il dépend également de son état de conservation (lacunes, aspect des couleurs). Le relevé se fait donc soit à partir du document original, soit à partir d'une photo, d'un scan ou d'un relevé sur film rhodoïd⁸.

Avant toute chose, la première étape du travail consistait en la dépose des papiers peints originaux. La plupart des papiers peints originaux ont pu être scannés pour ensuite être redessinés à l'ordinateur. Certains, cependant trop lacunaires, comme la frise du grand salon, nécessitaient une interprétation dans les parties basses et hautes de la frise. Le dessin dans ce cas ci a été relevé sur rhodoïd puis numérisé. La composition en miroir des motifs de la frise du grand salon a permis grâce à la mise en miroir de combler les lacunes dans le relevé. La même technique de relevé a été employée pour les papiers peints de la salle à manger car ils présentaient quelques lacunes et une forte érosion des couleurs, notamment due à l'utilisation d'un pigment bleu très peu stable ayant modifié la couleur originale



Fig. 5 & 6

Papier peint original (surpeint en blanc) recouvrant le bas des murs de la cage d'escalier

Dégagement de la finition originale du papier peint (© KIK-IRPA).



Fig. 7 & 8

Papier peint original (surpeint en blanc) recouvrant le haut des murs de la cage d'escalier

Dégagement de la finition originale du papier peint (© KIK-IRPA).



Fig. 9

Reproduction récente, réalisée par M. Takashi Ueda, du papier peint japonais présent sur le haut des murs du salon central (photo Wivine Waillez).



Fig. 10

Confrontations des reconstitutions des papiers peints (réalisées par l'Atelier d'Offard) avec les originaux retrouvés respectivement dans le grand salon, le petit salon et la salle à manger (photos Xavier Verhaeghe).



initialement verte en une tonalité grise. Une fois le dessin de chaque couleur terminé, le support dans lequel sera gravée la planche est fabriqué. Chaque planche pour chaque couleur est alors gravée pour ensuite être encrée (telle un tampon, un relief en deux dimensions) ce qui permettra son impression. En parallèle à la réalisation des planches est préparé le support. Pour la plupart des papiers peints à reproduire, un papier vergé de 120g/m² (support alcalin, au pH neutre, sans additif et sans colle⁸) a été employé. Pour le petit salon et le grand salon du premier étage, le support du papier peint original était de type buvard et présentait un état de conservation peu stable. Afin de reproduire l'aspect « feutré » du papier, un « intissé » à base de fibres de cellulose a été employé. Le fond a été réalisé à la détrempe (mélange de colle de peau de lapin, de pigments et d'eau), de même que pour l'impression à la planche (Fig. 10). La restitution du papier de la cage d'escalier n'a pas été jugée nécessaire. En effet, le relief se distinguait encore parfaitement sous les couches de surpeints. Il a donc été décidé d'en restituer seulement la teinte d'origine. Des lacunes cependant dans certains lés nécessitaient d'être comblées. Pour le papier japonais en relief du salon central, les épaisseurs de couches de surpeints ne permettaient plus de discerner toutes les subtilités et la richesse du motif. Appliquer une couche de peinture supplémentaire pour restituer les tonalités d'origine aurait masqué définitivement le relief du papier peint. Les essais de dégagement du papier peint furent infructueux: il était impossible d'éliminer les couches de surpeints sans altérer le papier peint. Il fut donc décidé de restituer ce papier peint japonais.



Fig. 11

Grand salon avec bow-window
après restauration (© KIK-IRPA)

La reproduction du papier gaufré de la cage d'escalier ne posait pas de problème particulier. Les documents originaux ont été scannés puis redessinés à l'ordinateur. Ces dessins ont permis de graver les deux matrices (un positif en relief et un négatif en creux) entre lesquelles le papier (papier vergé de 120g/m² marouflé en deux couches) est placé pour être ensuite pressé sous une forte pression. Le papier ainsi gaufré a été placé vierge de finition dans les zones lacunaires et a été peint, comme l'ensemble de la cage d'escalier, dans les tons d'origine par l'équipe de peintres-décorateurs de la firme Camaïeu.

En revanche, la reproduction du papier japonais était plus problématique. En effet, la largeur du lé, supérieure à 90

cm, rendue possible par la technique originale japonaise ne pouvait être respectée avec la technique de gaufrage traditionnelle occidentale (type presse au balancier). La forte pression nécessaire au gaufrage du papier ne peut en effet pas se faire uniformément sur une surface excédant 80 cm. Il a donc été décidé, un peu à regret (cette largeur de lé faisant la caractéristique de cette production japonaise), que le motif serait reproduit sur deux lés de 45 cm au lieu d'un seul. La technique de mise en couleur, également caractéristique de cette production orientale (feuille d'étain recouverte d'un glacié jaune afin de conférer un aspect doré au papier) suscite de nombreuses recherches et questionnements quant à sa reproduction.

COMITÉ DE RÉDACTION

Stephane Demeter, Paula Dumont,
Cecilia Paredes et Jean-Marc Basyn,
avec la collaboration de Anne-Sophie Walazyc
pour le cabinet du Ministre-Président
Charles Picqué

COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

RÉDACTION

Dossier : Françoise Jurion-de Waha,
Harry Lelièvre, Muriel Muret, Jean-Marc Basyn,
Nicolas Creplet, Barbara Van der Wee,
Françoise Boelens

Varia : Anne-Sophie Augustyniak

News : Françoise Boelens, Ann De Graeve,
Éric Demelenne, Paula Dumont,
Catherine Lerclercq, Harry Lelièvre,
Brigitte Vander Bruggen, Thierry Wauters

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

ÉDITEUR RESPONSABLE

Patrick Crahay, Direction des Monuments
et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale,
CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité
de leur auteur. Tout droit de reproduction,
traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

La majorité des documents ont été fournis par
les auteurs et proviennent de diverses collections
(références mentionnées à chaque illustration).

IMAGE DE COUVERTURE

École de la cité-jardin La Roue à Anderlecht
(© www.sergebrison.com, 2008).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne

CRMS – Commission royale des Monuments
et des Sites

IRPA – Institut royal du Patrimoine artistique

MRBC – Ministère de la Région de Bruxelles-
Capitale (Centre de documentation de
l'Administration de l'Aménagement du Territoire
et du Logement)

*Malgré tout le soin apporté à la recherche des
ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant
pas été contactés sont priés de se manifester
auprès de la Direction des Monuments et des
Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.*

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2011/6860/014